



LE REV^m PÈRE DENIS SCHULER
Général des Frères Mineurs.



du moins
visite le r
préoccupé
Rme Père
chréienté
se transp
demie de
Parme, se

(1) Disons
le peuple d'E
neurs dûs au
Grand d'Espa

XXIII^e ANNÉE



1907



OCTOBRE



No 10

Revue du Tiers-Ordre et de la Terre-Sainte

Le Rme Père Général

TOUS ceux qui de près ou de loin s'intéressent à la grande famille franciscaine ont appris avec un filial bonheur l'arrivée de notre Rme Père Général sur la terre américaine ; c'est en effet un événement nouveau dans l'histoire que le successeur de saint François, et même, à notre connaissance du moins, le général d'un des grands Ordres monastiques visite le nouveau monde. Dans un temps moins uniquement préoccupé d'intérêts matériels qu'est le nôtre, le voyage du Rme Père Denis Schuler eût attiré l'attention de toute la chrétienté. N'a-t-on pas vu jadis saint Louis, roi de France, se transporter avec sa cour jusqu'à Provins, à une journée et demie de voyage, pour y recevoir le bienheureux Jean de Parme, septième général de l'Ordre ? (1)

(1) Disons toutefois à l'honneur de notre temps, que naguère, les autorités et le peuple d'Espagne surent recevoir le successeur de saint François avec les honneurs dus au chef d'un grand Ordre. Le Général des Franciscains est d'ailleurs Grand d'Espagne et le Blason de l'Ordre est décoré de la Toison d'or.

Le Rme P. Schuler n'a rien qui le distingue extérieurement des autres Frères Mineurs ; et cependant sa juridiction, selon les limites du droit canonique, s'étend sur 17000 religieux du premier Ordre ; 9700 Clarisses ; 36270 religieux et religieuses du Tiers-Ordre régulier. De plus, près de 1100000 Tertiaires séculiers le reconnaissent pour leur Père.

Il porte le titre de Ministre Général de tout l'Ordre des Frères Mineurs ; il a l'usage exclusif de l'antique sceau de l'Ordre et voix décisive dans les conciles généraux de la sainte Eglise. La charge de Général qui fut d'abord conférée à vie, s'il en faut croire certains historiens, n'a pas toujours conservé la même durée pendant le cours des siècles ; cette durée est actuellement de douze ans. Le Rme Père Denis Schuler, 105^e successeur de saint François, est dans la 5^e année de son généralat, ayant été élu le 30 mai 1903. L'Amérique ne lui est pas inconnue ; car deux fois victime de la persécution religieuse, en Allemagne d'abord lors du Kulturkampf de 1875, puis en France à la suite des décrets de 1880, c'est aux Etats-Unis qu'il vint chercher asile et il y vécut douze ans. Il était supérieur de la mission de Paterson, lorsqu'il fut rappelé en Allemagne, son pays natal, en 1893, pour y exercer la charge de Provincial ; pour la quatrième fois il avait été réélu à cette dignité, quand les suffrages de tout l'Ordre l'appelèrent au généralat.

Indépendamment de l'intérêt que présentait pour lui un voyage au pays à qui il avait consacré son zèle pendant 12 années, bien des souvenirs dans le passé, bien des œuvres dans le présent méritaient cette faveur à l'Amérique. Car on sait la part que les Frères Mineurs ont prise à la découverte et à la civilisation de notre continent.

Sans le concours du P. Juan Perez de la Marchena, gardien du couvent de la Rabida, qui obtint de la Reine de Castille Isabelle la Catholique, dont il avait été confesseur, une efficace intervention en faveur du marin génois, Colomb, dupé par la cour de Portugal, rebuté par le sénat de sa patrie, désappointé par six années d'inutiles démarches en Espagne, et ne

pouvi
Color
Le
nicair
centra

Col
leur c
vents
Charl
Il fit e
et séc

d'Esp
Dès
du b
aposte
franci

Au
Lima,
sur l'o
gue. I
formée
Evang
Franç
Saint-

L'O
jusqu'à
barbar
Lima t
cents r

Inu
ciscaiu

(1) Vie

(2) On
del missio
travaux d

pouvant rien attendre de la France épuisée par ses guerres, Colomb aurait sans doute renoncé à son projet.

Les Frères Mineurs furent aussi, en compagnie des Dominicains qui, depuis deux siècles, évangélisaient avec eux l'Asie centrale, les premiers apôtres des nouveaux pays.

Colomb, Cortès, Pizarre, Pinson, les ont à leurs côtés ; ils leur établissent des monastères ; dès le début, deux couvents de Clarisses s'élèvent à Tezcuco et à Guaxociugo : Charles Quint ordonne d'en construire un troisième à Mexico. Il fit encore envoyer de Salamanque des Tertiaires régulières et séculières que Joanna de Zuniga, femme de Cortès, amena d'Espagne au Mexique. (1)

Dès 1524, Mexico vit célébrer un synode sous la présidence du bienheureux Martin de Valence, Frère Mineur, légat apostolique, qui venait d'arriver avec 12 autres missionnaires franciscains.

Au Brésil, au Pérou, les choses se passent de même. A Lima, le couvent de Notre-Dame des Anges avait été fondé sur l'ordre de Pizarre, par un religieux venu de Saint-Domingue. Dès 1565, la province des Douze Apôtres, qui avait été formée d'une custodie de la province mexicaine du Saint-Evangile, donna elle-même naissance aux provinces de Saint-François de Quito, de la Très-Sainte-Trinité du Chili et de Saint-Antoine de Charcas.

L'Ordre franciscain fut très florissant dans ces contrées jusqu'à ce que les révolutions y ramenassent l'impiété et la barbarie. Au commencement du XVIII^e siècle, il y avait à Lima trois couvents de Franciscains : l'un d'eux comptait sept cents religieux, selon Dom Bérengier cité par le P. Ange. (2)

Inutile de retracer ici, même brièvement, le rôle des Franciscains dans l'évangélisation de la Nouvelle-France ; nos

(1) *Vie de S. François Solano*, p. 128.

(2) On peut d'ailleurs trouver, dans les tomes VII^e-IX^e de la « *Storia universale del missioni franciscane* » du Père Marcellino da Civezza un récit détaillé des travaux des Frères Mineurs dans les deux Amériques.

PP. Odoric et Hugolin en entretiennent habituellement nos lecteurs.

Il sera sans doute plus agréable à nos lecteurs de connaître d'après la récente statistique l'état de l'Ordre franciscain dans l'Amérique du Nord.

Le Mexique, dont nous venons de voir les commencements, est peut-être le pays du monde où l'action franciscaine se développa le plus largement. Hélas ! sur cette terre couverte d'églises franciscaines, et dédiées à des Saints franciscains, sur cette terre littéralement arrosée de sang franciscain, la rage des révolutions n'a laissé au premier Ordre, pour cinq provinces qui y existent toujours officiellement, avec 32 couvents et 28 résidences que 154 religieux. Les Clarisses, religieuses du deuxième Ordre, sont au nombre de 129 et occupent 11 monastères ; enfin, sans compter 6 communautés de Sœurs Franciscaines, les Tertiaires, au nombre de 17 608 forment 92 fraternités.

Aux Etats-Unis, où tout prospère, les quatre provinces du 1^{er} Ordre donnent un total de 33 couvents, 76 résidences et 978 religieux dont 513 prêtres. La province du Sacré Cœur comprend en outre cinq maisons de Clarisses où vivent 127 religieuses.

26 congrégations de sœurs franciscaines y possèdent 519 maisons et 4700 religieuses qui desservent des écoles, des hôpitaux et d'autres œuvres. Enfin 123 fraternités réunissent 32 143 Tertiaires.

Les Franciscains du Canada forment une partie de la Province de France dispersée sur le sol natal par la persécution.

Ils ont actuellement au Canada 3 couvents et près de 150 religieux ; et comme le gouvernement de cette province a été transporté au Canada, les 70 missionnaires, qu'elle entretient dans les différentes parties du monde (Terre-Sainte, Egypte, Australie, Chine, Japon) peuvent à juste titre figurer dans le décompte de son personnel.

Le second Ordre possède un couvent à Valleyfield et 15

relig
cong
Tert
peu
Ce
intér
voya
Il:
filial
amér
Rme
aussi
incar
sincé
dépo
mage
gieux



1° C
certain
humai
Ou plu
pour g
RÉP
des dis
pas no
rique e

(1) Le
diction d
Beaucevi

(2) Vc

religieuses ; le troisième Ordre régulier est représenté par 3 congrégations (1) possédant 8 maisons et 238 sœurs ; enfin les Tertiaires séculiers, en 204 fraternités, sont au nombre d'à peu près 50 000.

Ces chiffres sont éloquents ; ils indiquent clairement quel intérêt présentait pour le successeur de saint François un voyage dans l'Amérique Septentrionale.

Ils disent aussi combien de cœurs ont accueilli avec une filiale émotion l'annonce de la prochaine présence sur le sol américain du Rme Père Denis Schuler. Pour leur foi, le Rme Père est non seulement le chef d'un Ordre aimé, mais aussi le vicaire, le représentant, et comme une permanente incarnation du séraphique Patriarche. Aussi est-ce avec sincérité, avec dévotion, avec amour qu'ils déposent, que nous déposons en leur nom aux pieds de l'éminent religieux l'hommage de nos sentiments filiaux et l'assurance de notre religieux dévoûment.



Questions et Réponses

1^o QUESTION : *Ne serait-il pas possible de déterminer jusqu'à un certain point « la mesure dans laquelle Dieu exige la coopération humaine à l'œuvre de sa miséricorde dans le gain des indulgences » ? (2) Ou plus simplement : Est-il bien difficile d'avoir les dispositions requises pour gagner dans toute son étendue une indulgence plénière ?*

RÉPONSE : Il importe certainement de ne point exagérer le degré des dispositions requises pour gagner les indulgences, mais il ne faut pas non plus oublier que dans une *Revue* on fait à la fois œuvre théorique et œuvre pratique : on indique les dispositions nécessaires au

(1) Les Franciscaines Missionnaires de Marie qui sont directement sous la juridiction du Rme Père Général ; les Sœurs de Saint-François d'Assise de Lyon à Beauceville ; et les Petites Franciscaines de Marie à la Baie-Saint-Paul.

(2) Voir la *Revue*, juillet 1907, p 280.

gain des indulgences, et en même temps on recommande de ne point se contenter d'avoir ces dispositions à un degré quelconque et peut-être insuffisant, au risque de ne rien gagner du tout, mais de viser, autant que faire se peut, à un degré certainement suffisant, pour en assurer le résultat.

Toutefois il faut bien se garder d'exiger des dispositions tellement parfaites que par elles seules elles suffiraient à effacer non seulement toute culpabilité, mais encore toute peine due à quelque péché que ce soit : ce serait là prévenir l'effet de l'indulgence et en rendre la concession, par le fait même, inutile et illusoire ; on tomberait dans une erreur semblable à celle des Jansénistes qui exigeaient la contrition parfaite pour l'efficacité de la sainte absolution.

Sans doute, la sainte Eglise n'a pas l'intention de vous dispenser de faire pénitence, ni de vous endormir dans le relâchement par l'espoir d'échapper facilement aux peines du purgatoire : les œuvres prescrites et les dispositions demandées comme conditions du gain des indulgences le prouvent amplement ; mais elle n'exige pas non plus, au préalable, le paiement total d'une dette qu'elle promet et prétend de payer à votre place.

Il faut se rappeler que dans l'indulgence la rémission octroyée s'opère principalement, pour ne pas dire tout à fait, *quasi ex opere operato* : que le fidèle pose l'œuvre prescrite et telle que prescrite, et l'Eglise lui accorde telle indulgence, c'est-à-dire la rémission entière ou partielle de la dette qui lui reste encore à payer à la justice divine, rémission qui n'est pas nécessairement proportionnée à l'application, au travail, au temps demandés par l'œuvre accomplie.

Comme dans les *sacramentaux* la sainte Eglise corrobore nos prières de son autorité et leur confère ainsi une puissance d'intercession qu'elles n'avaient pas par elles-mêmes, de même dans les *indulgences* elle attache à nos œuvres, de par son autorité, une puissance de satisfaction bien supérieure à celle qu'elles auraient pu avoir par elles mêmes.

A moins donc que la concession de l'indulgence ne demande expressément quelque chose de plus, il nous semble que l'on peut résumer toutes les dispositions requises de la part du bénéficiaire de l'indulgence en celle-ci : qu'il n'oppose pas d'obstacle à l'efficacité de la faveur que l'Eglise lui accorde, et, dans le cas présent le seul obstacle serait la *coulpe non remise* de quelque péché (véniel ou mortel, actuel ou

passé
(œuvres)

Est
que d
un re
jamai

Cet
gence
bonté
Notre
d'un
bien c
gain c
tion d

Ren
souver
au mo
sition

Tou
2° Q
Sainte
mais j'
réciter,

RÉP
ment à
entendi
accordé
en diso
Madele

3° Q
ce que l'
prêtres
leur mo

RÉP
chaque
vues pa

passé). Cette disposition réalisée, qu'il pose la condition prescrite (œuvre ou prière), et il gagnera l'indulgence.

Est-il bien difficile de réaliser cette disposition? — Pas plus difficile que d'exciter dans son cœur, avec le secours de la grâce de Dieu, un regret sincère et universel du péché, et ce secours ne manque jamais aux âmes de bonne volonté.

Cette disposition supposée et l'œuvre accomplie, le gain de l'indulgence est-il infailliblement assuré? — A considérer d'un côté la bonté et la miséricorde de Dieu, la surabondance des satisfactions de Notre-Seigneur et des Saints et leur puissance sur le cœur de Dieu, et, d'un autre côté, l'autorité libéralement concédée à l'Église pour le bien des âmes, il nous semble que oui; et, dans le cas contraire, le gain des indulgences deviendrait par trop problématique et la fixation de leur extension presque illusoire.

Remarquez que beaucoup d'auteurs soutiennent que la condition souvent exigée de la vraie pénitence (*vere poenitentibus*) ou d'un cœur au moins contrit (*corde saltem contrito*) se trouve réalisée par la disposition susdite.

Tout cela soit dit *salvo meliore judicio*.

2° QUESTION : *Chaque année j'assiste à votre pèlerinage à la bonne Sainte Anne ; j'aime à monter à genoux les degrés de la Scala Santa ; mais j'avoue franchement que je ne sais pas trop quelle prière il faut réciter, ni quelles indulgences je puis gagner ? —*

RÉPONSE : Le R. P. Mocchegiani ne nous fournit aucun renseignement à ce sujet (n. 970,) ni le P. Beringier non plus ; ils nous laissent entendre que pour chaque cas particulier il faut consulter l'indult accordant des indulgences à cette imitation de la *Scala Santa* ; nous en disons autant de la reproduction du Saint Sépulcre au Cap de la Madeleine.

3° QUESTION : *Permettez-moi, je vous prie, de vous demander qu'est-ce que l'autel privilégié, auquel ont droit, plusieurs fois la semaine, les prêtres tertiaires, et dont tous les Tertiaires peuvent bénéficier après leur mort ? —* Un Tertiaire.

RÉPONSE : C'est la faveur d'une indulgence plénière attachée à chaque messe dite pour l'âme d'un défunt, dans les conditions prévues par les rubriques. (1)

(1) Cfr le P. Moccheg., *coll. indulg.*, n. 1010.

Ce privilège s'accorde de différentes façons : souvent il est concédé pour chaque messe dite à *tel autel*, de là son nom ; d'autres fois c'est *le prêtre* qui en jouit personnellement aux mes-es qu'il célèbre, comme dans le cas présent tous les prêtres Tertiaires ; d'autres fois enfin c'est *le défunt* qui, à certain titre, peut y avoir droit à chaque messe célébrée à son intention, et c'est le cas de tous les Tertiaires défunts. (1)

Les avantages de ce privilège sont évidents.



Songe d'Innocent III



AS d'évoquer toujours les malheurs de l'Eglise
 Sans trouver de remède égal à ses malheurs,
 J'avais laissé la main du Dieu qui tranquillise
 Clore dans le sommeil mes yeux brûlés de pleurs.

Mais, plus terrible encore, un songe — une menace —
 Attristait mon repos douloureux : je voyais
 Le Latran chanceler et sa fatale masse
 Près de broyer le monde, où — tout seul — je veillais.

Tandis que j'élevais à DIEU mes mains débiles,
 Il appela, d'en-bas, deux hommes inconnus,
 Deux pauvres : et je vis, pour jamais immobiles.
 Les vieux murs du Latran par leurs bras soutenus.

Fr. V.-M.

(1) Cfr notre *Revue*, janvier 1902, p. 14, ch. IV, *privilèges*.

— non-
tres
éle-
tres
sha-
l'er-



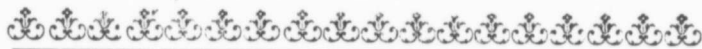
**



SAINT FRANCOIS D'ASSISE

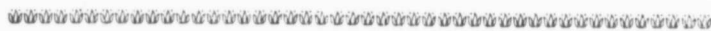
MURILLO

(1) L
duction
bénédic
publier,
même b



Prose Sanctitatis

DE LA MESSE DU 4 OCTOBRE (1)



I

Chantons la sainteté nouvelle,
Effusion surnaturelle
Qui sur nous s'épanche et ruisselle
De l'âme du grand saint François.
Heureux quiconque lui ressemble !
L'amour règne, que nul ne tremble !
Un nouveau troupeau se rassemble
Dans le bercaïl du Roi des rois.

* * *

Nouvel ordre, et nouvelle vie
Jusqu'alors au monde inouïe !
On y retrouve, épanouïe,
La vie humble de Jésus-Christ.
Oui, de Jésus, c'est bien la forme ;
D'après l'évangélique norme,
Tout se redresse et se réforme ;
Le Saint-Siège approuve et bénit.

* * *

Chétive et pauvre nourriture ;
Plus de bourse ni de chaussure ;
Corde de chanvre, habit de bure,
C'est l'accoutrement du Mineur.
L'amour de Jésus-Christ le presse ;
Du monde, il se désintéresse ;
La pauvreté c'est sa richesse,
La croix sa gloire et son bonheur.

(1) L'année dernière au mois d'octobre, p. 384, nous avons déjà donné une traduction de cette splendide prose. Dom B. Maréchaux, le distingué littérateur bénédictin, veut bien nous en dédier une autre que nous sommes heureux de publier, ainsi qu'une traduction de l'hymne des matines de saint François due à la même bienveillance. Le texte latin de la prose a été publié l'année dernière, *ib.*

LA RÉD.

II

Voyez François ! Il se consume,
 Il a le cœur gros d'amertume,
 Pour avoir suivi la coutume,
 Jeune encor, d'un siècle pervers.
 Il rentre au fond de sa misère ;
 Il pleure, il prie, il se macère ;
 Il cherche une retraite austère,
 Dans un antre, en des lieux déserts.

* * *

Il n'a qu'un rocher pour toiture ;
 Mais il vit dans la clarté pure ;
 Juge inflexible, il n'a plus cure
 Du monde et son cœur est au ciel.
 Sa chair même se transfigure ;
 Il puise en la Sainte Ecriture
 Son réconfort et sa pâture ;
 Il ne goûte que l'éternel.

III

Vers lui descend, est-ce un monarque ?
 Ou quelque céleste hiérarque ?
 C'est un ange portant la marque
 D'un merveilleux crucifiement.
 Le patriarche s'épouvante :
 La vision étincelante
 Pénètre son âme haletante
 D'un douloureux saisissement.

* * *

Un rayon de lumière pure
 Creuse à ses mains et pieds blessure,
 Fait à son cœur large ouverture
 D'où le sang coule à flots pressés ;
 L'ange engage un secret colloque
 Avec lui ; sans doute il évoque
 Bien des mystères de l'époque
 Future, et des siècles passés.

* * *
Voici que les clous font saillie :
On voit et leur tête noircie,
Et leur pointe ; la chair meurtrie
A les stigmates de la croix.
Est-ce l'effet de la nature ?
Est-ce d'un marteau la torture ?
C'est Dieu qui sculpte la figure
Du Christ sur le corps de François.

IV

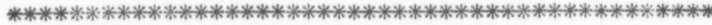
O Saint décoré de tels signes,
Qui, par des victoires insignes,
Triomphes des attraits indignes
Du monde et des jeux de Satan :
François ! Ah ! de grâce, protège
Tous ceux qui forment ton cortège,
Afin que nous gagnions un siège
Dans le beau ciel qui nous attend.

* * *
En toi, très doux et si bon Père,
La foule des Mineurs espère :
Ouvre leur un chemin prospère
Vers les récompenses du ciel.
A tous ceux qui suivent tes traces
Réserve auprès de toi des places ;
A tes enfants obtiens les grâces
Qui mènent au trône éternel.





La Règle du Tiers-Ordre



REMÈDE SPÉCIAL AUX MAUX PRÉSENTS

(Suite)



ES dispositions qu'il faudrait mettre dans tous les esprits pour que la société arrive au maximum mathématique de prospérité matérielle et morale, sont les suivantes : Penser aux besoins des autres autant qu'aux siens propres. — Voir d'une vue claire ce qui est utile à la vie. — Savoir d'une manière exacte ce qui influe sur la bonne ou la mauvaise répartition des éléments matériels de la vie. — Vouloir et savoir contribuer le plus possible à la création des éléments de la vie. — Aimer à favoriser la vie des autres autant que la sienne propre.

Or, ces dispositions, le Tiers-Ordre franciscain, lorsqu'il est conçu et fonctionne suivant l'esprit de sa fondation, les crée dans l'âme de ses membres. Saint François d'Assise, c'est à la fois l'esprit de pauvreté et l'esprit d'amour. La pauvreté, c'est « la dame de Saint François. » L'amour avait mis le saint patriarche « dans une fournaise ardente. »

L'esprit de pauvreté, ce n'est pas le désir de ne pas créer des richesses, car la paresse en fait autant, ni le désir de les économiser, car l'avarice en fait autant, ni le désir de s'en débarrasser, car la prodigalité en fait autant, ni l'insouciance absolue à son égard, car la folie en fait autant ; mais c'est le désir de prendre peu pour soi et de donner beaucoup aux autres, car la charité seule en fait autant, et la charité c'est l'accomplissement de toute la loi, l'aboutissement, la finalité de toutes les vertus.

D'autre part, l'esprit de fraternité ne consiste pas dans une affection purement platonique d'homme à homme, dans une bienveillance théorique qui ne se manifesterait que par des paroles en l'air, des salutations et des souhaits. Dieu, en nous créant sociaux, n'a pas voulu que nos relations sociales se bornassent à des banalités oratoires et à des vœux stériles. Il a établi que la vie de chacun dépendrait, sous tous les rapports, des actes des autres. En agissant d'une certaine façon, nous faisons vivre nos semblables ; en agissant d'une façon opposée, nous les empêchons de vivre et les faisons mourir. La vie de nos frères est littéralement entre nos mains. « A

quoi
par n
que r
pas fi
donn

Il :
aide c
Je
il faut
est m
ter ; s
attaqu
comm
m'ave
vous r

Je c
effet, c
devon
besoin
il s'en
assista
tance r

Je d
tre que
poser à

Sans
car leu
droit. I
s'affais
sont in
milieux
ses. Ce
Le bier

Il ser
En réal
de trace
physiqu

« quoi sert, dit saint Jacques, d'adresser mille souhaits à nos frères, si par nos actes nous ne leur procurons rien ? » Donc, la fraternité pratique ne consiste pas dans une bienveillance passive qui consiste à ne pas faire de mal au prochain. Comme le sort de nos frères est subordonné à notre activité, ne rien faire pour eux, c'est leur faire du mal.

Il suit de là que la fraternité véritable doit consister dans une aide efficace, permanente et organisée.

Je dis d'abord, une aide efficace. Si notre frère est dans le besoin, il faut y pourvoir ; s'il est dans le malheur, il faut le consoler ; s'il est malade, il faut le soigner ; s'il est dans l'isolement, il faut le visiter ; s'il est dans l'embarras, il faut le conseiller ; s'il est injustement attaqué, il faut le défendre, etc. Il faut que notre frère puisse dire comme Notre-Seigneur au Jugement dernier : « J'avais faim et vous m'avez rassasié ; j'avais soif, et vous m'avez désaltéré ; j'étais nu et vous m'avez vêtu. »

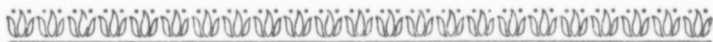
Je dis, en second lieu, une aide permanente. A quoi servirait, en effet, de secourir notre prochain pendant quelque temps, si nous devons l'abandonner et le laisser mourir quelque temps après ? Le besoin d'assistance mutuelle étant permanent chez tous les hommes, il s'en suit que cette assistance doit être permanente également. Une assistance intermittente et capricieuse équivaut presque à une assistance nulle. La charité pour être sérieuse doit être inlassable.

Je dis, en troisième lieu, une aide organisée. L'expérience démontre que la permanence et l'efficacité dont la nécessité vient de s'imposer à notre esprit, ne peuvent être obtenues sans une organisation.

Sans une organisation, les meilleures volontés seront impuissantes, car leur action n'arrivera pas à temps ou ne s'exercera pas au bon endroit. Découragées ainsi par des succès répétés, ces bonnes volontés s'affaibliront ; elles croiront et diront que les maux de la société sont incurables et cette idée désespérante achèvera, dans tous les milieux, de paralyser les initiatives et d'éteindre les ardeurs généreuses. Ce sera, peu à peu, la ruine de tout bien et la décadence sociale. Le bien qui n'est pas organisé n'aboutit pas et finit par disparaître.

Il semble que nous soyons bien loin du Tiers-Ordre franciscain. En réalité, nous ne l'avons pas quitté une seconde, car nous venons de tracer son programme en énonçant les raisons morales et métaphysiques de la pauvreté et de la fraternité.

(A suivre)



Prises d'habit — Professions



LN philosophe qui, dans les tourments d'une aventureuse jeunesse, avait de bonne heure, perdu nombre d'illusions, devint un jour sceptique. Il avait voyagé et observé de près les hommes ; il avait beaucoup lu et beaucoup étudié ; et, au soir de sa vie, blasé par tout ce qu'il avait vu, appris et entendu, il ne crut plus guère à la vertu dans les autres, bien qu'il aimât à en parler et se montrât soucieux de passer, aux yeux de ses semblables, pour la pratiquer.

Quoi de plus commun, de nos jours, que ces juges sévères de l'humanité !

Voient-ils quelque exemple de vertu, vite ils soupçonnent un secret intérêt, un motif caché que le temps se chargera, peut-être, de faire connaître ; souvent ils attribuent à la vanité, au désir de se singulariser cette victoire remportée sur la nature déchue.

Notre philosophe, dont le cœur ulcéré rendait plus âpre l'esprit, se laissa, cependant, séduire par les charmes de la jeunesse. Son œil se fit plus doux en contemplant l'adolescence, son âme ne put suspecter la sincérité de cœurs encore si neufs et si tendres, et le sceptique confessa l'émotion qu'il éprouvait, en voyant la *vertu* pratiquée par un jeune homme, à vingt ans !

Cet attrait qu'exerce inconsciemment la jeunesse sur ceux qui la contemplent, cette universelle sympathie qu'elle crée autour d'elle, surtout lorsqu'elle se manifeste dans des actes de sublime désintéressement, nous les pouvons aisément constater, chaque année, dans la cérémonie toujours émouvante pour les assistants, d'une prise d'habit.

Chaque année, en effet, après l'heure des grandes résolutions, vient, pour un certain nombre de nos collégiens, l'heure des grandes séparations. Un matin, les élus du Seigneur sont agenouillés au pied des autels. Ils reçoivent dans leur cœur le Dieu au service duquel ils vont se consacrer, puis, fortifiés par l'Eucharistie, consomment leur sacrifice et troquent les livrées du siècle contre une bure ou un humble habit religieux... adieu famille, adieu amis...

C'est simple, mais sublime, n'est-il pas vrai ?

C'es
dans
tre jet
du R.
nomb
jours
renonc
avoir
du bor
tre eux
de leur
tement
si chré
loi sur
qu'il pi

C'es
les tra
dit for
nouvea
pénible

La v
aient c
sacrific
auront

Le c
Esprit ;
et reço

Ce se
Ludovi
Prosper
M. Ern

18 a
l'Assom
quatre r
Françoi

Le F
l'allocut
quatre

C'est à une cérémonie de ce genre que les fidèles étaient conviés dans notre église, le 15 août, jour de la fête de l'Assomption. Quatre jeunes gens y recevaient la bure des Frères Mineurs des mains du R. P. Raymond, gardien du couvent de Montréal. Les assistants, nombreux et recueillis, témoignaient, par leur présence, l'intérêt toujours très vif, toujours nouveau pour eux, qu'offre cette scène de renoncement. Et d'ailleurs, ne se sentent-ils pas meilleurs, après avoir joui de ce spectacle, de cette muette et éloquente prédication du bon exemple, d'ordinaire si efficace. Sans doute, beaucoup d'entre eux n'ont jamais entendu et n'entendront jamais retentir au fond de leur cœur l'appel divin à une telle vocation, mais tous, indistinctement sont appelés à pratiquer, dans une certaine mesure, la vertu si chrétienne d'abnégation, depuis que Notre-Seigneur en a fait une loi sur la terre: « Si quelqu'un veut venir après moi, qu'il se renonce, qu'il prenne sa croix et qu'il me suive. » (Saint Math. xvi. 24.)

C'est à la vie religieuse, où l'âme se propose de suivre de plus près les traces du divin Maître, que le prédicateur, applique ce texte. Il dit fort bien quels sont les renoncements que devront pratiquer les nouveaux élus, renoncements dont le dernier et certainement le plus pénible consiste à se renoncer soi-même.

La vie religieuse est un Calvaire qu'il faut gravir avec Jésus. Qu'ils aient confiance, le Dieu qui les appelle ne les délaissera pas dans le sacrifice. Après avoir suivi Jésus sur la montagne des douleurs, ils auront le bonheur de le suivre dans son éternel royaume.

Le chant du *Veni Creator* implore ensuite les lumières du Saint-Esprit ; puis, les quatre postulants sont revêtus de l'habit franciscain et reçoivent les noms de religion qu'ils porteront désormais.

Ce sont pour : M. François Maltais, du séminaire de Québec, Fr. Ludovic ; M. Louis Durand, du séminaire de Saint-Hyacinthe, Fr. Prosper ; M. Lorenzo Dugal, du séminaire de Québec, Fr. Marcel ; M. Ernest Bouchard, du collège de Montréal, Fr. Louis-Joseph.

18 août. — Trois jours plus tard, en la solennité de la fête de l'Assomption, avait lieu, dans notre église, la profession simple de quatre novices qui, un an auparavant, avaient sollicité l'habit de saint François.

Le R. P. Raymond présidait la cérémonie, c'est aussi lui qui fit l'allocution de circonstance. Après avoir loué la persévérance des quatre jeunes religieux et constaté que c'est avec une volonté bien

libre qu'ils sollicitent l'honneur d'appartenir plus étroitement à Dieu, le prédicateur analyse les obligations nouvelles qui vont naître de chacun de leurs vœux ; et, désirant que sa parole soit profitable aux nombreux assistants, il oppose à la conduite tenue par le monde, c'est-à-dire à l'amour des richesses, des satisfactions sensuelles et d'une indépendance sans contrôle, les trois austères vertus du cloître que la grâce rend faciles à pratiquer.

Le R. P. Gardien reçoit ensuite la profession des quatre religieux ; une procession au chant du *Te Deum* clôture la cérémonie.

26 août. — Il nous était donné, en ce jour, de célébrer pour la première fois, la fête des Sept Allégresses de Marie. Cette circonstance fut choisie pour l'émission des vœux simples de deux frères novices. Après le chant de Complies, le R. P. Berchmans monte en chaire, et, s'inspirant du sujet que lui fournit la solennité, fait d'heureux rapprochements entre les allégresses de la Très Sainte Vierge et celles que doit éprouver l'âme religieuse.

Très convaincus du bonheur qui les attend dans l'holocauste qu'ils font d'eux-mêmes à Dieu, les deux religieux prononcent avec joie leurs vœux. Le T. R. P. Provincial les reçoit, puis, selon l'usage, promet aux nouveaux profès, s'ils y sont fidèles, de la part de Dieu, la vie éternelle.

Beaucoup de parents et d'amis assistaient à ces diverses cérémonies. Nous avons entendu des sanglots étouffés, faut-il s'en étonner ? Non, certes ! Les liens de la nature sont souvent bien pénibles à rompre, et le sacrifice demandé par Dieu est sans réserve. Mais que les dignes parents prennent courage. Celui qui inspire aux uns la vocation sait enseigner aux autres la résignation, et récompenser dans les uns et les autres l'accomplissement parfait de sa sainte et adorable volonté à laquelle tout doit être soumis, et hors de laquelle l'homme chercherait en vain le bonheur.

A.-M.





vraie
Sa
sont

LES
1
la Bé
de Sa

NOT
du
du co
ma A
banni
partie

LES
eu
prix d
apost
Vanne
tes...
superl



Chronique Franciscaine



A TRAVERS LE MONDE

Saint François et les socialistes

SAINT François continue d'occuper la pensée moderne ; un orateur socialiste disait dernièrement dans une réunion que saint François était pour les socialistes un précurseur et que l'organisation des Frères Mineurs constituait le meilleur modèle des vraies liberté, égalité et fraternité.

Sans doute ; mais parce que la charité et toutes les vertus chrétiennes sont à sa base.

Pie X et le Tiers-Ordre

LES Tertiaires apprendront avec plaisir la parole dite par le Souverain Pontife Pie X, au Directeur du Tiers-Ordre de Raguse, qui sollicitait la Bénédiction Apostolique pour sa Fraternité: "Je bénis le Tiers-Ordre de Saint François qui me tient tant au cœur."

Bénédiction d'une église franciscaine

NOUS apprenons avec bonheur que S. G. Mgr Ambroise Daffra, évêque de Vintimille (Italie), a béni le 16 juillet dernier la nouvelle chapelle du couvent franciscain de San Remo, sous le vocable de *Maria santissima Annunziata*. Le couvent de San Remo est occupé par des religieux bannis de France par la persécution. Plusieurs de nos Pères qui ont fait partie des communautés canadiennes y sont également installés.

Pèlerinage franciscain à la Bonne Sainte-Anne

C'EST, hâtons-nous de le dire, à la Bonne Sainte-Anne d'Auray qu'il a eu lieu le 21 juillet, sous la direction de ceux de nos religieux qui au prix de mille sacrifices connus de Dieu seul, continuent d'exercer leur apostolat sur la terre bretonne. Sous les bannières franciscaines de Vannes, de Lorient, de Saint-Brieuc, de Quimper, de Rennes, de Nantes... se groupaient les Tertiaires des différents diocèses. Un temps superbe favorisa l'imposante manifestation de la foi des populations bre-

tonnes : Adoration nocturne du Très Saint Sacrement, communions innombrables, procession grandiose, chants en français et en breton, congrès du Tiers-Ordre, salut solennel, telles furent les pieuses œuvres de cette journée sanctifiante et bien remplie.

Le Tiers-Ordre et l'Eucharistie

DURANT le 18e congrès eucharistique qui se tint à Metz (Lorraine) du 6 au 11 août, le Tiers-Ordre fut représenté comme un des moyens les plus efficaces de multiplier la communion fréquente. Un rapport écrit et très apprécié, œuvre d'une Tertiaire de Metz fut présenté et lu par Mgr Nigetiet.

Paroles d'un Evêque Tertiaire

LE cinq mai dernier, Mgr Pellizo, évêque de Padoue, dans une audience qu'il accorda aux directeurs des Fraternités de sa ville épiscopale, prononça des paroles qui méritent d'être reproduites :

“ Vous êtes le soutien de l'Eglise ; soyez-le toujours, en unissant à la prière la pratique des vertus chrétiennes, privées et sociales. Sans cette pratique la prière, excellente en soi, ressemble à un sac vide. Les bonnes œuvres remplissent le sac. Je vous donnerai l'exemple dans la mesure de mes forces ; j'espère que vous, chers Tertiaires, serez dans l'accomplissement de mes vœux mes meilleures troupes auxiliaires.”

Mgr Pellizo est depuis longtemps un Tertiaire zélé.

Mgr Adéodat Wittner

LA *Semaine religieuse de Saint-Dié* rapporte que le nouvel évêque franciscain a célébré pontificalement les offices de l'Assomption dans la cathédrale de son diocèse d'adoption. Mgr Foucault, évêque de Saint-Dié, a prononcé à ce propos une émouvante allocution, rappelant à l'évêque missionnaire qu'il avait fait sa première communion dans cette église où pour la première fois il célébrait pontificalement. La religieuse émotion fut vivement partagée par un auditoire tout sympathique à Mgr Wittner, et plus considérable qu'il ne le fut jamais en pareil jour. Monseigneur de Saint-Dié a dans son diocèse un couvent franciscain ruiné par la dispersion, il a su reporter sur le jeune évêque l'affection qu'il portait à la communauté dispersée. La soutane gris-perle du prélat franciscain et sa longue queue chinoise qui se cachait mal sous sa calotte violette attiraient les regards étonnés de la foule.

A Metz, le nouvel évêque prit part au Congrès eucharistique et il souleva les applaudissements enthousiastes des congressistes français, quand il leur parla de sa lointaine mission du Chan-tong.

—
MD^A

Mor

Pu

matu

Lonc

son t

D^{AI}

R

succè

jours

méde

phère

des s

très e

décri

tisser

grand

dieux

Un

Blois,

d'un

par le

Ainsi,

de co

sans :

No

progr

n'est-i

F

R. P.

Mort d'un journaliste anglais, ami des Franciscains

DANS les derniers jours de juillet mourait à Londres, M. Réginald Balfour, sous-directeur de la *Dublin-Review* et collaborateur au *Morning-Post*.

Publiciste distingué, il a fourni une belle carrière malgré sa mort prématurée ; il s'intéressait particulièrement à l'action sociale exercée à Londres par nos Pères, et leur apportait régulièrement l'assistance de son talent. Il n'avait que trente-deux ans.

Tertiaire inventeur

PARMI les agents naturels de guérison que préconise la thérapeutique moderne, on sait que l'air des grandes altitudes est employé avec succès dans le traitement de la tuberculose. Cependant il n'est pas toujours possible de transporter les malades dans les montagnes, et les médecins ont tenté de reproduire artificiellement la tonicité de l'atmosphère des hautes régions en augmentant la quantité d'oxygène dans l'air des salles de traitement. C'est la cure par l'*ozone*, qui est dès maintenant très en faveur auprès des médecins français et américains. Les résultats décrits dans les rapports médicaux sont pleinement concluants et garantissent la guérison de la tuberculose en ses premières périodes et une grande amélioration dans les autres. Mais ce traitement restait dispendieux et pratiquement d'une application difficile hors des hôpitaux.

Un zélé Tertiaire de la Fraternité des Trois-Rivières, le Dr Ch. De Blois, vient de faire breveter un appareil relativement peu coûteux et d'un fonctionnement très simple : ce nouvel *ozoneur*, en effet, s'actionne par le courant électrique qui suffit à une simple lampe à incandescence. Ainsi, partout où la lumière électrique est installée, les malades atteints de consommation pourront-ils, grâce à cette invention d'un Tertiaire, jouir sans sortir de chez eux de l'air salubre des montagnes.

Notre Séraphique Père saint François institua le Tiers-Ordre pour le progrès des âmes ; mais de combien de progrès en toutes voies le monde n'est-il pas redevable aux Tertiaires ?

CANADA

Notre-Dame de Lévis

NOTRE visite canonique a eu lieu cette année du 14 au 17 juillet. Le R. P. Maximin, Gardien du couvent de Québec a bien voulu venir lui-même présider ces saints exercices. Il était assisté du R. P. Justin-Marie. A la grand'messe du dimanche, le R. Père s'adressa

à toute la paroisse et fit appel à toutes les âmes de bonne volonté en leur faisant connaître les avantages et la beauté du Tiers-Ordre en même temps que la facilité de la Règle pour tout chrétien qui veut l'être sincèrement.

Les exercices furent suivis par les deux Fraternités réunies et l'assistance fut nombreuse malgré la grande chaleur de ces jours de juillet.

Les explications claires et pratiques de la Règle qui nous ont été données par le R. P. Visiteur ont été écoutées avec une religieuse attention.

Le mardi soir, veille de la clôture du Triduum, il y avait une cérémonie solennelle de vêtue et de profession : 6 professions et 3 prises d'habit chez les Frères, 28 professions et 14 prises d'habit chez les Sœurs. La Fraternité des Sœurs se compose maintenant de 430 professes et 36 novices.

C'est toujours avec une joie bien douce que nous voyons s'agrandir nos Fraternités. Puisse saint François inspirer à tant d'autres bonnes âmes encore trop craintives, l'heureuse idée de venir se grouper sous sa bannière.

SECRÉTAIRE.

Pèlerinage des Frères du Tiers-Ordre de Montréal à Sainte-Anne de Beaupré le 27 juillet

PENDANT toute la durée du Pèlerinage, le temps, chagrin et pluvieux à Montréal, fut pour nous d'une clémence printanière ; cette sérénité versée par le ciel sur nos exercices de piété ne contribua pas peu à rehausser leur charme de communicative ferveur. Les sanctuaires de Sainte-Anne, de Notre-Dame de Bon Secours et des Sacrés-Stigmates reçurent tour à tour les pèlerins, qui ne connaissaient pas encore la nouvelle église de notre couvent de Québec. Se souvenant d'y avoir conduit l'année dernière le pèlerinage des Sœurs, les directeurs du Pèlerinage des Frères voulurent leur ménager cette année le même bonheur. Car c'en fut vraiment un pour tous, que d'aller prier le séraphique Patriarche dans un sanctuaire dédié à ses Plaies sacrées. Mais les faveurs du Crucifié de l'Alverne ne portent-elles point toujours leur marque d'austérité ? Le retour à Montréal ne s'effectua que lentement, et c'est seulement à huit heures du matin que notre bateau accosta au quai. De ce fait, bon nombre d'ouvriers durent sacrifier une demi-journée de travail. L'un deux se consolait en disant : " Si nous étions arrivés deux heures plus tôt, j'aurais été au travail, mais j'aurais été privé de la sainte Messe et de la communion ; le retard me permet d'aller à Bon Secours. J'en suis content ; une messe vaut bien une demi-journée de salaire. " Paroles de foi, digne couronnement du Pèlerinage ! nous l'offrons comme bouquet spirituel aux 1100 pèlerins.

LA vi
au

Le R
d'un titi
fondate
pour la
aux Ter
les exer
ver écho
devenir
lie s'est
soir 28 l
monie d





la seigne
Marguer
front sur
Robineau
valeur, p
de lettres
et les ob
ses droits

(1) *Ment
du Cap Sa.*

(2) *Ibid.*

(3) *Ibid.*
père Joseph

Saint-Hyacinthe

LA visite canonique commencée le 29 juillet s'est terminée le 2 août au soir.

Le R. P. Berchmans en fut le prédicateur ; ce bon Père a droit à plus d'un titre à notre vénération et à notre reconnaissance : Il est le Père fondateur de notre Fraternité, érigée en 1900, et le Visiteur délégué pour la cinquième fois. Tous les fidèles ayant été invités à se joindre aux Tertiaires pour la retraite, un grand nombre en ont pieusement suivi les exercices. La parole profonde et sympathique du R. Père a su trouver écho dans tous les cœurs et faire prendre de bonnes résolutions pour devenir de vrais Tertiaires. Les 1er et 2 août, une foule pieuse et recueillie s'est empressée de faire les visites de la Portioncule. Le 1er août au soir 28 Postulantes recevaient le saint habit de la Pénitence et à la cérémonie de clôture, 26 novices faisaient leur profession.



LES ANCIENS RECOLLETS

LE PÈRE JOSEPH DENIS

LES ANCÊTRES (Suite)

LA famille Le Gardeur s'établit à Québec. Quant à Jacques Le Neuf de la Poterie, sur la foi d'une délibération (1) de la Compagnie de la Nouvelle France, lui concédant la seigneurie de Portneuf, il s'y transporta avec sa jeune épouse, Marguerite Le Gardeur. Ces terres avaient une lieue et demie de front sur trois lieues de profondeur. Conjointement avec Pierre Robineau, Jacques Le Neuf travailla avec activité à les mettre en valeur, par le défrichement. Cependant, comme il n'avait pas reçu de lettres de concession régulière de la Compagnie, il en réclama et les obtint : elles sont datées du 16 avril 1647. (2) En 1671 il céda ses droits au fils de Pierre Robineau, René Robineau, (3) anobli en

(1) Mentionnée dans l'acte de concession de 1647. Cf. Abbé Gatién, *Histoire du Cap Santé*, p. 21.

(2) *Ibid.*, p. 20 et suiv. où cet acte se trouve *in extenso*.

(3) *Ibid.*, p. 20. — Marié à Marie Le Neuf, fille de Jacques Le Neuf, tante du père Joseph.

1681, avec le titre de baron de Portneuf — un des très rares Canadiens à qui leurs lettres d'anoblissement aient accordé un titre autre que celui de chevalier et d'escuyer. (1)

Jacques Le Neuf se fixa enfin aux Trois Rivières vers 1640. Il y avait été précédé par son frère, Michel Mathieu Le Neuf du Hérisson, venu de France avec lui. Trois Rivières, fondé en 1634, comptait en 1637 soixante-dix âmes, quatre-vingts en 1641. Les Le Neuf, avec les Godefroy, les Hertel et quelques autres furent les premiers colons de la ville naissante et ses fondateurs. (2) Jacques Le Neuf devint bientôt le personnage le plus important des Trois-Rivières. Il est cité comme gouverneur de cette ville, du 17 novembre 1645 au 2 septembre 1648. Il paraît agir comme gouverneur, le 8 juin 1650. Les 2 février et 21 août 1651, il est qualifié de gouverneur. Il est envoyé de Québec aux Trois-Rivières le 8 septembre 1652 pour y commander. Le ou avant le 16 juillet 1653, il est remplacé, d'abord temporairement, par Pierre Boucher. (3) Celui-ci est nommé en titre vers la fin d'août. Jacques de la Poterie lui succède en juillet 1658. Le 1^{er} novembre 1662, Boucher remplace de nouveau Jacques Le Neuf, et garde le commandement jusqu'au 26 septembre 1667, au moins. (4)

En 1665, M. de Méisy, avant de mourir, donna au sieur de La Poterie une commission, le nommant son lieutenant et le chargeant du gouvernement intérimaire de la colonie. De La Poterie remplaça

(1) *Ibid.*, p. 367 : texte *in extenso* de l'acte d'érection de la seigneurie de Portneuf en baronnie.

(2) Cf. Su'ite, *Chronique trifluvienne*, dans la Revue Canadienne, 1877, nov.

(3) Auteur de *l'Histoire véritable et naturelle des mœurs et productions du Pays de la Nouvelle-France, vulgairement ditte le Canada*. Paris, 1664. Charlevoix fait de lui ce bel éloge : « Imitateur de la simplicité et de la piété des Patriarches il a participé aux bénédictions que Dieu a répandues sur eux, ayant vu sa nombreuse et florissante postérité jusqu'à la cinquième génération. Il est mort âgé de près de 100 ans, et sa veuve, qui lui a survécu de quelques années, a vu les petits fils de ses petits fils » (*Hist. de la Nouv. France*, t. III : Liste des auteurs, L).

Un de ses fils, Pierre, Seigneur de Boucherville, épousera en 1683 Charlotte, fille de Simon Denis, tante du père Joseph.

(4) D'après Su'ite, *Hist. des Can. franc.*, II, p. 54, cité presque textuellement, et un écrit du même : *Les gouverneurs des Trois-Rivières*, paru dans le *Bullein des Recherches historiques*, mai 1896.

donc M

Les
sort de
Aydes
Consei
tation
sonnes
Neuf,
attester
Sieur d
Nouvell
rant en
mesme

Jacqu
tigny, fi
1608. I
Le Neu
où ils co
années l
glais. M
res en 1
Simon I
mariage
Il fonda

(1) « La
tion du vin
charge de
bution de l
tenant en c

(2) Ces
1675 (Jug.
demandant
de l'Intend
assez récent

(3) Tang

(4) *ibid.*

(5) *ibid.*

(6) Un fi
de frère Be

donc M. de Mézy, mais avec des pouvoirs restreints par le Conseil. (1)

Les Le Neuf étaient de bonne noblesse normande, comme il ressort de la vérification de leurs lettres de noblesse par la Cour des Aydes de Normandie, le 13 septembre 1658, de la déclaration du Conseil d'Etat du Roi, à Paris, le 4 décembre 1659, enfin de l'attestation par devant notaire, à Caën, le 5 mai 1673, des nobles personnes Pierre Le Neuf, prêtre, sieur de Courtonne, et François Le Neuf, escuyer, Sieur de Montenay, frères, lesquels « certifient et attestent, à tous qu'il appartiendra, que Jacques Le Neuf, escuyer, Sieur de la Poterie, demeurant au bourg des Trois-Rivières, en la Nouvelle-France, Isle de Terre-Neusve et Cadye, cy devant demeurant en cette dicte ville de Caën, est de mesme famille et porte leur mesme nom et armes. » (2)

Jacques Le Neuf avait épousé Marguerite Le Gardeur de Repentigny, fille de René Le Gardeur, depuis Seigneur de Tilly, née en 1608. Lui-même était né en 1606 (3). De ce mariage sont issus les Le Neuf de Beaubassin et de la Vallière, qui s'établirent en Acadie, où ils commandèrent avec honneur et soutinrent durant de longues années les intérêts français contre les incessantes attaques des Anglais. Michel de la Vallière, le premier du nom, né aux Trois-Rivières en 1640, (4) épousa en 1666, en secondes noces, une fille de Simon Denis, Marie-Françoise, (5) sa belle-sœur depuis 1653 par le mariage de Pierre Denis avec Catherine Le Neuf, sœur de Michel. (6) Il fonda Beaubassin en Acadie, fut Seigneur de Yamaska, et sa des-

(1) « La commission fut enregistrée, mais le conseil déclara, par une délibération du vingt-sept mai, que le sieur de la Poterie ne serait point reçu à exercer la charge de président du conseil, qu'il ne ferait aucune fonction concernant la distribution de la justice, police et finance, et qu'il jouirait seulement du pouvoir de lieutenant en ce qui regardait la milice. » (Ferland, *Cours d'histoire*, II, p. 33).

(2) Ces trois pièces furent enregistrées au Conseil supérieur, le 24 septembre 1675 (Jug. et Délib. du Cons. Sup., I, p. 996), avec la requête de Jacques Le Neuf, demandant cet enregistrement. — Les pièces elles-mêmes se trouvent au *Registre de l'Intendance et du Conseil Supérieur*. Lettre A. folio 59. Une copie *in extenso* assez récente se trouve aux Archives de l'Université Laval, Montréal, *Fonds-Baby*.

(3) Tanguay, *Dict. général*, I, 381.

(4) *ibid.*

(5) *ibid.*

(6) Un fils de ce dernier, Jean-Baptiste, devint récollet en 1696, sous le nom de frère Bernardin (Arch. du Scm. de Québec).

endance se signala dans la carrière militaire jusqu'à l'époque de la conquête.

Nous avons brièvement, mais suffisamment, fait connaître les ancêtres du père Joseph : les Denis et les Le Neuf — deux familles qui furent d'un immense secours à la colonie naissante, par leur fortune, et plus encore par le rôle qu'elles y remplirent. Une poignée de colons influents — parmi lesquels les Denis et les Le Neuf — firent le pays. On ne saurait trop redire combien furent nécessaires aux premiers habitants ces quelques puissantes familles, dont les aspirations s'identifiaient avec les aspirations des colons, les intérêts avec les leurs. Ils furent seigneurs, oui, mais seigneurs *canadiens*, c'est-à-dire génies bienfaisants, à l'encontre de quelques nobles avariés ou de ces bourgeois avides, qui ne s'abattirent sur nos bords — oiseaux de passage — que dans un but de lucre, parfois de rapine, et s'envoilàrent une fois repus ou déçus.

« En suivant l'ordre des temps, les Juchereaux, les Le Gardeurs et les Le Neufs sont les premiers nobles que mentionnent nos annales. Qu'ont-ils fait ici? Leur devoir comme cultivateurs. Ils avaient de l'instruction, et lorsqu'ils ont eu à remplir des fonctions publiques ils se sont comportés dans l'intérêt des habitants. Après eux vint M. de Lotbinière (1), qui s'est identifié à tous nos sentiments, et, dont la descendance, de même que celles de Juchereau, Le Gardeur, Le Neuf, Denys, Gautier de Varennes et autres, a servi le Canada durant deux siècles... L'introduction de ces personnes dans le Canada comblait un vide : à part les cultivateurs, groupe essentiel de la colonie, il fallait quelques hommes de profession, quelques gens habitués aux affaires, non pas du commerce, mais de l'administration en général, et, comme les Habitants ne pouvaient encore tirer de leurs rangs cette classe dont ils devaient plus tard fournir tant d'excellents sujets, ils furent heureux de se voir aidés par des familles bien disposées et qui, ayant leur fortune à faire comme le commun des mortels, se mirent à l'œuvre avec eux, oubliant leur noblesse de sang et de rang. » (2)

(A suivre)

FR. HUGOLIN, O. F. M.

(1) Deux membres de cette famille devinrent récollets. La famille de Lotbinière était alliée à la famille Denis, par le mariage de Louis Denis, frère du père Joseph, avec Louise Chartier de Lotbinière, le 20 juillet 1709.

(2) Sulte, *Hist. des Can. franç.* 111, 76 et suiv.

LE P



le sulta
cieusen
jusque

Ce s
diants ;
soutena
che de
santis.

Le pl
l'expédi
du Sain
rachant
vers le g
Sépulcre
total : d

Tel é
varice n

(1) Cfr.
5, p. 112-

(2) Wäl
sultans Ay

Variété

LE PREMIER COUVENT FRANCISCAIN A JÉRUSALEM

Légende palestinienne (1)



Il est midi, le soleil tombe à plomb sur Jérusalem accablée et l'embrase de ses rayons dévorants. Tout dort dans la ville, depuis le Wâly dans son divan, (2) jusqu'au soldat dans son corps de garde et au mendiant dans la ruelle poudreuse, parmi les cailloux et les chiens.

Deux hommes, franchissant par une brèche les murs de Jérusalem tout récemment démantelés par le sultan de Damas El-Malec-el-Moaddem Eissa, et glissant silencieusement le long des rues solitaires, arrivent sans être aperçus, jusque sur le parvis de la Basilique du Saint-Sépulcre.

Ce sont deux pèlerins misérables, moitié moines et moitié mendiants ; un capuchon recouvre leur front rasé, une ceinture de corde, soutenant leur gourde, serre leur robe de bure en haillons, une branche de palmier dépouillée de ses feuilles, soutient leurs pas appesantis.

Le plus âgé des deux moines, qui semble diriger en maître absolu l'expédition, heurte d'une main ferme à la porte toujours verrouillée du Saint-Sépulcre. La garde paresseuse qui veille sous le porche, s'arrachant aux douceurs de la sieste, demande d'une voix irritée, à travers le guichet, ce que prétendent les survenants. « Vénérer le Saint-Sépulcre. » La garde tend la main : « Neuf sequins d'or par tête, total : dix-huit. Payez ! »

Tel était en effet le droit exorbitant imposé aux pèlerins par l'avarice musulmane. Selon le beau mot de Châteaubriand, il fallait

(1) Cfr. Les Légendes du Saint-Sépulcre, par A. Couret, Paris 1894, chap. IV, 5, p. 112-118.

(2) Wâly ou gouverneur, titre de l'émir qui administrait Jérusalem sous les sultans Ayoubites d'Égypte.

payer à Mahomet, et payer très cher, le droit d'adorer Jésus-Christ.

« Nous n'avons rien, déclare nettement le plus grand des deux moines ; pour l'amour de Jésus-Christ, Fils de Marie, laisse-nous entrer ! » — « Ah ! tu n'as rien, misérable chien, et tu viens nous réveiller ! Attends ! » Et les soldats, s'élançant de leur repaire, rouent de coups les deux moines et les entraînent devant le Wâly.

Réveillé de sa sieste, et d'aussi méchante humeur que ses subordonnés, le Wâly, passant à son tribunal, écoute le rapport du chef de poste et ordonne aux moines de verser sur-le-champ la somme réclamée et de la doubler à titre d'amende. « Nous n'avons pas un dirrhem, ô Effendi, déclare le plus âgé des deux moines. Fais-nous fouiller, si tu veux, par tes gardes. Nous sommes des moines mendiants, nous ne recevons pas d'argent et n'avons que le pain que Dieu nous donne. — Et vous osez vous présenter pour entrer au Saint-Sépulcre ! Et sans doute, ce même jour, vous vous êtes glissés subrepticement dans Jérusalem sans acquitter le droit de péage à la porte de Jaffa ? — Tu l'as dit ! — Bourreau, tranche-leur la tête ! » —

Son sabre à la main et ricanant d'un rire féroce, le bourreau a déjà posé la main sur la tête du moine : « Un instant, dit celui-ci. Emir, qu'est-ce pour toi qu'une minute de plus ou de moins ! Ordonne d'abord à ton secrétaire de t'apporter la lettre placée sur ma poitrine, et que mes mains liées m'empêchent de te présenter moi-même ! »

Surpris, le Wâly donne l'ordre demandé. Le secrétaire, écartant la robe du moine, prend sur son cœur un carré de parchemin. Il le regarde et pâlit. C'est qu'un fil de soie pourpre retient les plis de la lettre et qu'à ce fil rouge pend une bulle d'or sur laquelle on lit, en lettres arabes, le nom du très haut et très puissant prince le sultan d'Egypte et du Caire : El-Malek-el-Camel. Le Wâly aussi a reconnu le cachet, et la pâleur de la mort a envahi son visage : « Lis ! » dit-il à son secrétaire, d'une voix éteinte. Et le secrétaire, à demi défaillant, lit la missive écrite en encre de carmin, et par laquelle le roi des rois et sultan des sultans, maître des deux Egyptes, déclare prendre sous sa plus affectueuse protection le moine François, son meilleur et plus cher ami, qui a étonné sa cour par de nombreux miracles, le recommande, ainsi que son compagnon, à son cousin le sultan de Karac et de Damas, et à tous ses officiers ; et menace de son courroux et d'une vengeance exemplaire tous ceux, grands

ou pe
Ce r
vreté, l
Père de
et rem
homme
jours p
« Pai
déchai
sultan
retour
Prends
« Sei
ni arger
bien m'
tier dés
formée,
croulan
toute la
pourrai,
il célébr
fait, je
Damas,
gouvern
« Acc
quitte à
tion, qu
paix à J
confie à
Et c'e
mirable
Christ et
de Jérus
moines l
de l'Eur
à l'amour

ou petits, qui oseront faire à l'un ou à l'autre la moindre injure.

Ce moine, c'est saint François d'Assise, l'ami de Dieu et de la pauvreté, le grand thaumaturge, le grand prédicateur de l'Orient, le Père de l'Ordre Séraphique, qui vient fonder une maison à Jérusalem et remplacer autour du Saint Sépulcre les chevaliers vaincus et les hommes d'armes en déroute par des moines en robe de bure, toujours prêts à donner leur sang pour la défense du saint tombeau.

« Pardonne, s'écrie le Wâly, pardonne, homme de Dieu, et ne déchaine point contre moi, le formidable courroux du tout-puissant sultan d'Egypte. Accepte le sorbet, toi et ton compagnon, et, en retour des injures que tu as subies, demande ce que tu veux. Prends cette bourse qui renferme cent pièces d'or. »

« Seigneur, répond le moine, je te l'ai dit, nous ne recevons ni or ni argent. Ne crains rien du sultan d'Egypte. Mais puisque tu veux bien m'offrir une grâce, écoute : tout à l'heure, en traversant le quartier désert de Sion, j'ai aperçu auprès de l'église du Cénacle, transformée, hélas ! en étable, j'ai aperçu une mesure abandonnée et croulante. Donne-la moi à perpétuité, à moi et à mes religieux pour toute la suite des temps. Je m'en ferai une petite demeure où je pourrai, avec mes frères, prier Jésus, Fils de Marie, à côté du lieu où il célébra la dernière Pâque avec ses apôtres. En retour de ce bienfait, je te recommanderai moi-même aux sultans du Caire et de Damas, qui, à ma demande, te confieront, j'en ai la certitude, un gouvernement de plus haute importance. »

« Accordé ! » s'écrie joyeusement l'émir, trop heureux d'en être quitte à si bon marché. « Greffier, dresse sur-le-champ l'acte de donation, que j'y appose mon cachet. Et toi, ami de Dieu, demeure en paix à Jérusalem et prends soin du *Sépulcre* du Fils de Marie que je confie à ta garde et t'autorise à entretenir et à vénérer ! »

Et c'est ainsi que, au péril de sa vie, le bon saint François, l'admirable Saint qui causait avec Dieu, reçut les stigmates de Jésus-Christ et prêchait aux oiseaux, fonda la première maison franciscaine de Jérusalem, (1) cette maison d'où est sortie la phalange des moines héroïques qui, durant cinq cents ans, au milieu du silence de l'Europe indifférente, préserva le Saint-Sépulcre et le conserva à l'amour exploré des fidèles et des pèlerins.

(1) En l'an 1219.



Hymne de Matines



En la céleste confrérie *In cœlesti collegio*
Un nouveau membre est honoré ; *Novus collega colitur :*
Fleur de l'éternelle prairie, *In sanctorum rosario*
François dans le ciel est entré. *Novellus flos producitur.*

Oui, François, fleurissant de grâce, *Franciscus florens gratia,*
Forme des humbles, des petits, *Forma factus humilium,*
Joyeux et glorieux, prend place *Lætus potitur gloria,*
Parmi les grands du Paradis. *Sortis consors sublimitum.*

De la semence répandue *Metit de sparso semine*
Est sortie une ample moisson ; *Plena messis manipulum,*
Et par cet humble est confondue *Fallens sub terræ tegmine*
La folle rage du démon. *Nostræ salutis amulum.*

Il soumet l'impudente audace *Hic carnis supercilium*
De la chair aux lois de l'esprit ; *Legi subjecit spiritus ;*
Et vainqueur de soi par la grâce, *Mundum vicit et vitium,*
Des attraits du monde il se rit. *Se victo, victor inclytus.*

Sa main devance sa parole *Lingue manus preambula*
Et lui donne un puissant crédit : *Verbo paravit semitam,*
La foule s'empresse et convoie *Et amplectuntur sæcula*
Vers celui qui fait ce qu'il dit. *Doctrinam facto proditam.*

Des Mineurs il plante la vigne *In paupertatis prædio*
Dans le champ de la pauvreté ; *Minorum plantans vineam,*
Il trace à tous en droite ligne *Ostendit magisterio*
Le chemin de l'éternité. *Vite vivendi lineam.*

Il g
A l'
Sa v
Fait

Par :
Par :
Et le
Tout

Au p
O Pè
Et, p
Rend

Oui,
L'éto
De ce
Oui, j

Il gagne la foule, et l'allèche
A l'amour des biens infinis :
Sa vie, appuyant ce qu'il prêche,
Fait assiéger le paradis.

*Ad aeternas divitias
Turbam allexit pauperum,
Quos ad caeli delicias
Lingua vocavit operum.*

Par sa vie et par ses miracles,
Par sa doctrine, il resplendit ;
Et le peuple prend comme oracles
Tout-ce qu'il fait et ce qu'il dit.

*Vita, doctrina splenduit :
Resplendet et miraculis :
Sic profuit, quod profuit,
Viva lucerna populis.*

Au palais du grand Roi de gloire
O Père, conduis tes enfants ;
Et, par ta sublime victoire,
Rends-les eux-mêmes triomphants.

*Summi Regis palatio,
Doctor, loca discipulos ;
Salutis privilegio
Christi premuni famulos.*

Oui, courons à Dieu notre Père ;
L'étoile trace le chemin :
De ce lieu d'ombre et de misère,
Oui, montons au bonheur sans fin.

*De tenebris miseriae,
Sequaces stellae praeviae,
Quaeramus Patrem gratiae,
Consortes tandem gloriae.
Amen.*





Chronique Antonienne



POURQUOI SAINT ANTOINE NE VOUS EXAUCE PAS



TES-VOUS de ceux que le bon Saint n'écoute pas, qui s'attristent de ses lenteurs et lui disent : « Nous vous avons promis du pain pour vos pauvres, nous vous prions avec ferveur et avec confiance, pourquoi, saint Antoine, ne nous exaucez-vous pas ? »

Si vous êtes de ces âmes délaissées, ou qui se croient telles, rassurez-vous : il se peut que saint

Antoine ne paraisse vous oublier que parce qu'il attend de vous quelque chose de plus et de mieux que l'aumône matérielle.

Avez-vous remarqué avec quelle facilité il exauce ceux qui sembleraient, parfois, les moins dignes de son attention ?

Il veut ouvrir ainsi les yeux aux incrédules par une première faveur, leur montrer que le ciel n'est pas vide, comme ils le disent, et préparer, plus tard, leur retour à Dieu.

Si l'impie n'était pas écouté tout de suite, il ne persévérerait pas. Il invoque notre Saint comme par surprise et c'est par surprise aussi qu'il en est exaucé, afin que cette faveur inopinée le touche d'autant plus et le fasse rentrer en lui-même.

Ne doutez pas que ce ne soit aussi dans des vues miséricordieuses et pour procurer, avant tout la gloire de Dieu, que saint Antoine reste quelquefois sourd à vos plaintes.

Ce qui importe le plus à notre époque de sensualisme et de lâcheté, ce ne sont pas tant des cœurs intéressés qui croient aux saints et les invoquent, que des âmes généreuses qui les imitent.

Si vos promesses ne vous réussissent plus comme auparavant, c'est que saint Antoine, par ses retards, souhaite que vous deveniez une de ces âmes, et qu'à l'aumône vous ajoutiez le sacrifice.

Donner de l'argent pour beaucoup de clients du bon Saint, c'est souvent ce qui coûte le moins. Mais donner un peu de soi-même, voilà qui est plus rare, d'un autre prix, et qui réussit merveilleusement.

Mais
Ah !
presque
plus fré
complir
de mort
Prom
plaisir,
méditati
Essayez
Déses
de s'eng
cée tout
tion pér
Que
humilier
votre hu
douceur,
de vous
S'abste
inutiles,
dans la t
possibles
Quel
que vou
venez qu
davantag
que vous
sante du
plus mor
Vous s
prendriez
mériterie
Vous
offrait, os
le secret

Mais, me direz-vous, qu'appellez-vous sacrifice ?

Ah ! les clients du bon Saint, qui déjà ont expérimenté ce moyen presque infaillible, pourraient vous dire qu'il n'y a rien qui s'offre plus fréquemment au cours de nos journées, que les occasions d'accomplir des actes de renoncement, de détachement, de pénitence, de mortification. C'est cela le sacrifice.

Promettre à saint Antoine un lever plus matinal, la privation d'un plaisir, moins de recherche dans la nourriture, un quart d'heure de méditation chaque matin. Cela vous semble peu de chose ? Essayez-en.

Désespérée de l'insuccès de ses prières, une jeune femme eut l'idée de s'engager avec notre Saint à ne plus lire de romans ; elle fut exaucée tout de suite. Un jeune homme promit de renoncer à une relation périlleuse.

Que n'obtiendrez-vous pas en cherchant les occasions de vous humilier, de captiver votre volonté, de réprimer votre impatience ou votre humeur ; en vous efforçant par de la condescendance, de la douceur, l'oubli des offenses, de maintenir l'union et la paix autour de vous ; en vous réconciliant avec vos ennemis !

S'abstenir de la raillerie, de la médisance, supprimer les visites inutiles, fuir les spectacles dangereux, modérer les excès de luxe dans la toilette, dans les ameublements, voilà encore des sacrifices possibles... et combien d'autres, que nous ne pouvons énumérer.

Quel progrès ne ferez-vous pas dans cette voie si, toutes les fois que vous avez obtenu une faveur de saint Antoine, vous vous souvenez qu'il ne s'est proposé d'autre but que de vous gagner toujours davantage à Dieu ! — Ah ! ne vous croyez pas quitte envers lui lorsque vous aurez donné le pain qui vous assure la prière toute-puissante du pauvre. Il vous reste encore à devenir meilleur, plus pieux, plus mortifié, et, à ses yeux, c'est l'essentiel.

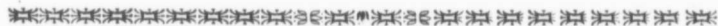
Vous seriez un ingrat si vous négligiez de le faire, vous ne comprendriez rien aux desseins de Dieu sur vous et à ses bontés, et vous mériteriez de n'être plus écouté par saint Antoine.

Vous vous êtes servi avec succès du premier moyen qu'il vous offrait, osez employer généreusement le second, et vous aurez retrouvé le secret de le toucher encore et de vous assurer sa protection.

(*Annales de l'Arrière-Boutique.*)



Les Missions franciscaines



AU PAYS DES CÉLESTES

Voyage à l'Intérieur — Une auberge

DÈS l'arrivée du courrier envoyé par notre Evêque, nous fîmes nos préparatifs de départ. Le Père Procureur demanda pour nous un passe-port au Tao-Taï, intendant chinois résidant à Tchefou. Il fut alors question de nous procurer des voitures de transport. Celles-ci se trouvèrent, mais bien peu élégantes et bien peu commodes : de très lourds tombereaux au dessus desquels des paillassons formant cintre et fixés par des lames de bambous. Le marché pour le voyage ayant été, selon l'habitude, rédigé par écrit et signé, on introduisit dans les voitures nos bagages, puis un sac contenant nos couvertures de lit. Finalement chacun de nous se glissa comme il put dans le misérable véhicule, car nous avions chacun le nôtre où nous nous installâmes le moins mal possible. A son tour le cocher prit place à l'avant, sur le brancard de gauche, et sur ma charrette, notre courrier, dos à dos avec lui, sur le brancard de droite.

C'est dans ces conditions peu confortables que l'on voyage en Chine, et nous avions à faire, en quittant Tchefou le 22 septembre, 1100 ly ou 679 kilomètres !

Ces préparatifs terminés, nous nous ébranlons. Nous enfilons d'abord la grande rue de la ville chinoise, mais grand Dieu, quel encombrement ! quelle cohue ! Nous passons ensuite les deux portes du fort chinois qui domine la rade, puis la côte descendue, nous nous trouvons dans la plaine, pour nous engager bientôt dans les montagnes qu'il faudra gravir et descendre pendant les deux premiers jours de notre marche.

Masqué par le charretier et le courrier qui tenaient le devant de la voiture, je ne pouvais voir l'état du chemin ; j'en sentais du moins toutes les incommodités. Dépourvue de ressorts, la charrette inclinait sans cesse lourdement tantôt d'un côté tantôt de l'autre. Le choc était tellement subit qu'il ne m'était pas possible de m'en garer ; aussi, à chaque pas, tête, cou, dos, genoux allaient se butter contre les cerceaux de bambou. Les flegmatiques Chinois s'assoient dans ces chars à la



DÉPART D'UN MISSIONNAIRE EN CHINE.

façon de
branlabl
raient vi

J'étais
ne l'étaie
temps en
ces seco
gaieté no

Tout e

Tantôt
remplis d
dérable.
de millet
bres, de c
tes tiges
des cham
l'entour d
yeux ; rie

Tantôt
des, débo
par des p
ces haute
creusé ent
presque à
de pavé i
dans les p
grande ha

Durant
par un sol
fine, partie
encore roc
eu le temp
de nos voi
couvrait d'

Le trois
laissant de
pas être m
que les ter

façon des tailleurs ; en cette posture ils restent immobiles et inébranlables, quel que soit l'angle décrit par le véhicule. On les croirait vissés à la planche. Combien j'enviais cet heureux équilibre !

J'étais broyé, contusionné des pieds à la tête : mes compagnons ne l'étaient pas moins. Pour reprendre haleine, nous descendions de temps en temps et nous allions à pied dans les campagnes. Toutes ces secousses répétées ne nous enlevaient pas notre gaieté, et la gaieté nous faisait oublier les ennuis d'un interminable voyage.

Tout en marchant, j'étudiais le paysage.

Tantôt ce sont de larges torrents aux lits entièrement desséchés, remplis d'une épaisse couche de sable fin. Le nombre en est considérable. Sur les bords, des champs parfaitement cultivés, ensemencés de millet, de sorgho, de maïs, de fèverolles, de patates, de concombres, de coton. Pas un pouce de terrain qui ne soit utilisé. De hautes tiges de ricin, de chanvre à larges feuilles marquent les limites des champs. Pas d'arbres, pas de buissons, sauf dans l'intérieur et à l'entour des villages. Pas de prairies, pas de fleurs pour charmer les yeux ; rien, dans la vaste étendue, que des céréales ou des légumes.

Tantôt ce sont de longues chaînes de montagnes sablonneuses, arides, déboisées. De loin en loin, quelques points élevés et occupés par des pagodes entourées d'arbres. Le chemin qui s'engage dans ces hauteurs a juste la largeur nécessaire au passage du char et est creusé entre deux berges escarpées. La montée et la descente sont presque à pic. Des pierres polies par le frottement forment une sorte de pavé inégal, disloqué, bien propre à faire glisser bêtes et chars dans les précipices. Il faut avouer que mulets et conducteurs ont une grande habilité pour se tirer de ces passages désespérants.

Durant les premiers jours de notre voyage, les chemins, desséchés par un soleil encore plus chaud, étaient couverts de cette poussière fine, particulière au pays, « qui n'est plus de la terre et qui n'est pas encore roche, ou pour mieux dire, une pierre qui n'a pas encore eu le temps de se solidifier. » Cette poussière soulevée par le passage de nos voitures s'élevait en tourbillons et pénétrant partout, nous couvrait d'une teinte grisâtre.

Le troisième jour de notre voyage, nous arrivions dans la plaine, laissant derrière nous les montagnes, mais notre route n'en devait pas être meilleure. Comme les voies sont ordinairement plus basses que les terres cultivées, l'eau des pluies s'y concentre. Il s'y forme

des borbiers sans fond, où les chars pénètrent jusqu'à l'essieu, et d'où ils ne se tirent que très difficilement. Nous avions quatre attelages; fort heureusement pour nous. Si l'une de nos charrettes s'embourbait, les mulets trainant les autres charrettes étaient détachés et aidaient la première à sortir du mauvais pas. Les charretiers voyageant ensemble se rendent ce mutuel service. On passait bien parfois dans les champs cultivés, ce qui amenait des invectives, des querelles, et même des jeux de bâton entre charretiers et propriétaires; tout se bornait là.

L'Etat chinois ne s'occupe pas des routes, c'est entendu; mais les particuliers, loin de les améliorer, y pratiquent plutôt de volontaires dégradations. Et dans quel but? Tout simplement pour forcer le charretier que l'ignorance ou le malheur a conduit dans ce mauvais pas, à recourir à eux pour en sortir. C'est une industrie du pays. Ils se tiennent tout près du lieu défoncé, guettant l'accident, et quand il est arrivé, ils ne se dérangent qu'après avoir stipulé la somme qui devra rémunérer leurs services.

Plusieurs fois nos charrettes s'empêtrèrent dans des borbiers où elles furent prises comme dans un étai. Les charretiers avaient beau assommer leurs pauvres bêtes, enfoncées elles-mêmes jusqu'au poitrail dans la vase, ou tombées sur le flanc et comme submergées. Les passants s'arrêtaient pour contempler ce spectacle, très amusant pour eux, mais dans leur égoïsme, pas un ne se déterminait à prêter aide et secours, ni à donner un coup de main. Le conducteur, pieds nus et le pantalon retroussé descendait dans la fange, et armé d'un bâton, essayait de dégager les roues du char et d'aplanir le chemin, puis se ruant avec impétuosité sur ses bêtes, il les frappait sans relâche. Efforts impuissants! Alors il lui fallait s'exécuter et payer de ses sapèques le service que la charité et même la pitié n'inspiraient pas.

Tout cela faisait perdre du temps, mais qu'y faire? il fallait bien s'accommoder à ces usages nouveaux, à cette vie toute nouvelle, et souffrir patiemment ce que nous ne pouvions empêcher.

La plupart des villages que nous traversons possèdent une enceinte de murs faits de terre pilée et percés de portes correspondant aux principales rues. Les villes aussi sont toutes munies de remparts fort larges également, en terre, mais avec un revêtement de briques à l'extérieur. Quatre portes, tournées chacune vers l'un des quatre points cardinaux donnent accès dans la cité.

Nos
auberge
bourgs
chère. A
les cuisi
côté, de
tre, au f
donnent
mier ord
ment sal
nerie, de
geur de
grasses e
tout l'an
lits en bo
pieds, et
s'étender
ment bla
Parfois, c
le fragme
dans laq
plus désa
creusé, ja

Dès qu
nous insta
un domes

Nous n
Chinois, e
trempent
tent pas à

L'auber
jette une
la rapport
et accomp
à nous en
et légumes
pagnés de
servie bou

Nos deux haltes de chaque jour, pour le repas, se font dans les auberges, non pas dans celles des villes, mais dans celles des faubourgs. Ces auberges s'ouvrent sur la rue par une large porte cochère. A droite et à gauche sont deux corps de logis occupés par les cuisines. Cette porte donne accès dans une large cour. D'un côté, des hangars avec des bacs pour les bêtes de somme ; de l'autre, au fond, sont les chambres destinées aux voyageurs. Celles qui donnent au midi sont les meilleures, elles s'appellent celles de premier ordre, mais valent-elles mieux que les autres ? Toutes sont également sales. Une partie en est occupée par un grand lit en maçonnerie, de cinquante centimètres de hauteur, qui tient toute la largeur de la chambre. Quelques tréteaux, des chaises et des tables grasses et malpropres, souvent disloquées et boiteuses, composent tout l'ameublement. On y trouve quelquefois encore un ou deux lits en bois ; c'est une plate-forme sans rebord, reposant sur quatre pieds, et couverte d'une claie en tige de sorgho. De simples nattes s'étendent sur les lits. Les murs des chambres sont en terre, rarement blanchis à la chaux, et pour l'ordinaire noircis par la fumée. Parfois, on y voit deux chevilles placées au-dessus de la table ; c'est ? le fragment d'un vase brisé qui contient une huile épaisse et noirâtre dans laquelle trempe une mèche en coton ; voilà bien la lampe la plus désagréable qui se puisse imaginer. Quant au sol, il est inégal, creusé, jamais planchéié.

Dès que les voitures s'arrêtent, nous descendons et nous allons nous installer dans nos chambres. Aussitôt le maître de la maison ou un domestique nous apporte des cuvettes d'eau presque bouillante.

Nous nous échaudons d'abord, et force nous est d'attendre. Mais nos Chinois, eux qui ont sans doute la peau moins sensible que la nôtre, trempent gaillardement leurs mains dans l'eau bouillante, et n'hésitent pas à se laver ainsi en grand. Bien leur fasse !

L'aubergiste apporte ensuite une théière vide où notre courrier jette une pincée de thé, après quoi l'amphitryon l'emporte pour nous la rapporter immédiatement, pleine comme toujours, d'eau bouillante, et accompagnée de tasses à thé. Quant au menu, nous n'avons pas à nous en préoccuper, notre courrier se charge d'y pourvoir : viandes et légumes variés distribués dans de minuscules assiettes et accompagnés de petits pains cuits à la vapeur ; de l'eau-de-vie de sorgho, servie bouillante. Si, fatigués de cette nourriture chinoise, nous dési-

rons autre chose, la difficulté est extrême. Il faut se servir d'un manuel de conversation, mais notre courrier ne comprenant pas très bien, c'est à la pantomime qu'il faut recourir.

Malgré le tapage, les cris, les conversations ininterrompues des auberges, nous pouvons, grâce à la fatigue, dormir quelque peu. Nos grands ennemis, dans ces lits chinois, sont les parasites bien connus qui s'acharnent littéralement contre nous. Le lendemain, bien avant le jour, nous nous mettons en route sans rien prendre, c'est l'usage établi. Sans notre lanterne fumeuse, nous serions, au sein des villes même, dans la plus complète obscurité. La nuit, ni ville, ni village, ne sont éclairés. Encore faut-il voir nos lumignons, sorte de lanternes vénitiennes, faites d'un grossier treillis en fer recouvert d'un mince papier. Au milieu, brûle une horrible chandelle ayant pour mèche un roseau qui, en se consumant répand une épaisse fumée.

C'est dans ces conditions peu luxueuses, que se poursuit notre interminable voyage. Et nous n'avons pas encore subi toutes les épreuves réservées à notre provision de patience.

(à suivre)

LETTRE DU JAPON

Sapporo, 28 juillet 1907.

Mon Très Révérend Père,

Vous aimerez sans doute à connaître les détails de notre installation canonique à Sapporo. Voici en peu de mots.

Le 12 juin dernier, nous disions au revoir, et, en un sens, adieu aux RR. PP. de la mission chez qui nous logions, les RR. PP. Wenceslas et Maurice depuis janvier dernier, et vos deux petits derniers arrivés, depuis le 5 juin. Combien nous avons hâte de nous retrouver chez nous, dans un couvent, le plus parfait, le plus régulier qui fut possible au Japon au milieu des païens!

Après le souper, nous nous sommes rendus au *Franciscan Kwai* nom que porte une petite planchette appendue à l'extérieur près de l'entrée. Il faudrait un artiste pour vous la reproduire et il est à Montréal! Là le Père supérieur a béni la maison, la chapelle, les ornements et vases sacrés.

La bé
blotins,
Kwai.

L'aute
au réfect
voir de
Québec a

Le len
le bonhe
Seigneur
sur notre
plus que

Ici je v
sonnette,
chaîne fra
tres, relig
vrais fils c
ne somme
dorment
et du troi
au monde
pour en fa
au présent

Non, pe
sonnera-t-
à Sapporo
dre plus fe
manifeste
qui nous c
sans s'en
qu'ils revo
saurait tro
qu'épanchi
gnons, lors
mais offro
notre plus
daté, instr
caines au J

La bénédiction terminée, il devenait certain que pas un des diabolins, qui y résidaient jusqu'alors, ne demeuraient au *Franciscan Kwai*.

L'autel était primitif : une table, celle que nous avons maintenant au réfectoire. Mais nous ne manquions pas de vêtements sacrés, l'ouvroir de Sainte-Elisabeth de Montréal, et de Sainte-Marguerite de Québec ayant fait les frais de notre vestiaire de sacristie.

Le lendemain matin, fête de saint Antoine de Padoue, nous avions le bonheur de célébrer la sainte messe dans notre maisonnette. Notre Seigneur dans trois saints sacrifices vint affirmer son droit de royauté sur notre demeure et sur Sapporo et sur les Japonais païens, ignorants plus que coupables.

Ici je voudrais avoir l'œil d'un prophète et d'un saint. Cette maisonnette, cette fondation, ou mieux cette restauration, renouait la chaîne franciscaine au Japon, terre de nos martyrs et de bien d'autres, religieux et Tertiaires de saint François d'Assise, morts en vrais fils du Crucifié de l'Alverne, et du Crucifié du Calvaire ! Nous ne sommes pas, il est vrai, à Nagasaki « le long promontoire, » où dorment les martyrs saint Pierre-Baptiste et ses frères du premier et du troisième Ordre, à Nagasaki, où leur sang éloquent a enlevé au monde un des siens, pour en faire un des nôtres, et bien plus pour en faire celui-même qui reliait le passé franciscain du Japon au présent.

Non, pour nous l'heure d'être à Nagasaki n'a pas encore sonné, — sonnera-t-elle jamais ? Mais tout de même nous sommes au Japon, à Sapporo, tout à l'extrémité opposée de Nagasaki, comme pour rendre plus forte la voix du sang de nos frères, et certainement pour manifester le miséricordieux amour de Dieu pour ces bons Japonais, qui nous ont aimés jadis et qui aujourd'hui ressentent, ce semble, sans s'en rendre compte, cette influence de la bure franciscaine qu'ils revoient après une si longue absence. Oh ! qu'une âme d'apôtre saurait trouver des accords qui vibreraient à l'unisson des accents qu'épanchèrent les âmes de saint Pierre-Baptiste et de ses compagnons, lorsqu'ils touchèrent le sol du Japon ! — Rendons grâces à Dieu, mais offrons aussi de tout cœur et en toute humilité l'expression de notre plus vive et sincère reconnaissance au digne évêque d'Hakodaté, instrument de Dieu, pour la restauration des missions franciscaines au Japon.

Oui, en ce jour du 13 juin, que de souvenirs s'éveillèrent et que de sentiments se pressèrent dans nos quatre cœurs, car nous sommes quatre franciscains en communauté, menant la vie régulière, avantage précieux que n'eurent jamais nos ancêtres, en pays païen quel qu'il fût. Qui étions-nous, qui étais-je pour être du nombre de ceux qui avaient l'honneur de succéder aux martyrs !

Au déjeuner pris en commun, nous nous pouvions à peine contenir, le dirai-je ? . . . pourquoi pas ? . . . des larmes, oui, au souvenir et en l'honneur du sang versé par nos frères bien-aimés ; les paroles furent brèves, comme lorsque le cœur déborde. Au diner, nous étions encore émus, malgré les travaux nécessaires de l'installation qui nous avaient distraits toute la matinée.

Comme vous le voyez, rien en somme de bien grand dans le matériel de l'installation des Franciscains à Sapporo, et pourtant c'était une grande chose que de s'installer au Japon ! *Laus Deo !*

Depuis lors, nous célébrons de notre mieux les fêtes de l'Eglise et de l'Ordre séraphique. Nous attendons dans le travail, l'étude et la prière, le moment de l'action apostolique ; pour ma part, je serai content, même si Dieu ne me demande que de préparer une cellule à celui ou à ceux qui viendront dépenser leur vie à la gloire de Dieu pour le salut des Japonais, aimés de Dieu.

Et si votre Paternité très révérende jugeait bon de rendre public ce petit écrit, je prierais les lecteurs de la *Revue* de continuer à prier pour les Franciscains de Sapporo, qui n'oublent pas leurs bienfaiteurs du Canada et de France, Montréal, Québec, Fulda, Roubaix, sont des noms que nous prononçons souvent. Oui, j'ai nommé Fulda, car l'Allemagne aussi envoie ses aumônes à Sapporo, et la Province de Thuringe nous donne un de ses fils dans la personne de notre Vénéral Supérieur, le P. Wenceslas ; les Etats-Unis aussi ont leur part, car Paterson et San-Francisco n'oublent pas leurs frères au Japon.

Dieu partout et toujours a pris soin de ses Frères Mineurs. Aimons-le de plus en plus. . . .

FR. P. G. *Baptiste.*

P. S. Avant de clore ma lettre, mon Très Révéral Père, permettez-moi de vous dire un mot des succès que le Fr. Gabriel notre *factotum*, obtient dans son jardin potager, avec des graines du pays, (du cher Canada). Nous avons des radis, mais de beaux radis, et nous mangerons les premiers dans une demi-heure ; quand on songe qu'il n'y a pas encore 15 jours que nous avons déblayé le terrain, il n'y a

qu'à bé
les pata
notre ja
pluie à
chers cc
fraiches



EEEEEE

Mon
Sacré-C
de profe

— Fr
gion Fr
après pl

— M
le 27 ju

— Fr
selin, en
33 ans d

— Fr
Langued
1907, à l

Quék
née Ros
juillet, à

— Md
Saint-Ge
de profes

Saint
Lamonta
de 75 an

— Md
Sainte-A
ans de pi

— Md
Gélase, c
de profes
Saint-

qu'à bénir Dieu de la fécondité de la terre. Les pommes de terre, les patates, si vous le voulez, sortent de terre et nous en aurons dans notre jardin, avec bien d'autres bonnes choses. Ici on appelle la pluie à grands cris, la chaleur est tropicale. Je puis dire avec mes chers confrères qu'il fait plus chaud qu'au Canada mais les nuits sont fraîches et les maringouins nous dévorent, tout comme au pays!

P. G.



NECROLOGIE



Montréal. — Mlle Hermine Ducharme, en religion Sr Marie du Sacré-Cœur, décédée le 7 septembre, à l'âge de 58 ans, après 2 mois de profession.

— **Fraternité Saint-Antoine.** — M. Siméon Steben, en religion Fr. Pierre d'Alcantara, décédé le 27 juillet, à l'âge de 66 ans, après plusieurs années de profession.

— Mde Antoine Trudeau, en religion Sr Sainte-Sophie, décédée le 27 juillet, après 7 ans de profession.

— **Fraternité Notre-Dame des Anges.** — Mlle Marie Goselin, en religion Sr Marie-Anne de Jésus, décédée le 22 juillet, après 33 ans de profession.

— **Fraternité Saint-François.** — M. Eustache Lacoste dit Languedoc, en religion Fr. Charles Borromée, décédé le 13 août 1907, à l'âge de 86 ans, après 11 ans de profession.

Québec. — **Fraternité Saint-Sauveur.** — Mde Jos. Gauvin, née Rose de Lima Drolet, en religion Sr Sainte-Elise, décédée le 15 juillet, à l'âge de 49 ans, après 20 ans de profession.

— Mde Magloire Boucher, née Eulalie Leclerc, en religion Sr Saint-Gervais, décédée le 17 juillet, à l'âge de 78 ans, après 17 ans de profession.

Saint-Evariste, Beauce. — Mde Louis Fontaine, née Marie Lamontagne, en religion Sr Sylvestrine, décédée le 1er juin, à l'âge de 75 ans, après 2½ ans de profession.

— Mde Joseph Lachance, née Zoé Beaudoin, en religion Sr Sainte-Apolline, décédée le 15 juin, à l'âge de 70 ans, après 2½ ans de profession.

— Mde Alphonse Lessard, née Alice Giguère, en religion Sr Gélase, décédée le 12 août, à l'âge de 33 ans, après quelques jours de profession.

Saint-Simon de Bagot. — M. Joseph Morin, en religion Fr.

Joseph, décédé le 3 août 1907, à l'âge de 78 ans, après 13 ans de profession.

M. Morin a fait l'édification de tous ceux qui l'ont connu, et sa résignation à l'heure suprême était parfaite, et c'est revêtu des livrées séraphiques qu'il attend le réveil éternel.

— Mlle Nathalie Dupré, en religion Sr Sainte-Elisabeth, décédée le 19 août, à l'âge de 74 ans, après 14 ans de profession.

Mlle Dupré se dépensa et se dévoua constamment pour les pauvres, et joignait à sa vie de charité, une vie toute de sacrifice. Puisse Dieu la couronner dans l'Eternité.

Saint-Georges de Beauce. — Mde Séraphin Rodrigue, née Alvine Lessard, en religion Sr Sainte-Agnès, décédée le 23 mai, à l'âge de 35 ans, après 7 ans de profession.

— Mde Jos. Thibodeau, née Césarie Poulin, décédée le 30 mai, à l'âge de 79 ans, après 6 ans de profession.

— Mde Léger Quirion, née Angèle Pépin, en religion Sr Sainte-Madeleine, décédée à la fin de juin, à l'âge de 67 ans, après 11 ans de profession.

— Mde Edouard Deblois, née Sophie Rancourt, en religion Sr Sainte-Agnès, décédée le 1er juillet, à l'âge de 41 ans, après 11 ans de profession.

— Mde Isaac Poulin, née Ludivine Veilleux, en religion Sr Sainte-Claire, décédée le 29 juillet, à l'âge de 54 ans, après 14 ans de profession.

Cette chère Sœur avait toujours eu une grande dévotion à N. S. P. S. François; afin de le faire aimer des autres, elle fit don à l'église paroissiale, d'une magnifique statue de saint François ce qui donna naissance à une nouvelle Fraternité.

Saint-Victor. — Mde Nap. Lessard, née Zéphirine Morin, en religion Sr Sainte-Claire, décédée à l'âge de 49 ans, après 12 ans de profession.

Sainte-Monique. — Mde Justine Ouimette, en religion Sr Marie, décédée le 30 juin, à l'âge de 81 ans, après 5 ans de profession.

Saint-Urbain. — Mlle M.-Ida-Eudoxie Girard, décédée le 1er août, à l'âge de 25 ans.

Sainte-Angèle de Laval. — Mde Eusèbe Lévesque, née Marie Richard, en religion Sr Sainte-Angèle, décédée le 24 juillet, à l'âge de 43 ans, après 8 ans de profession.

— Mlle Marie-Anne Lamothe, en religion Sr Saint-Barnabé, décédée le 20 juillet, à l'âge de 17 ans, après quelques mois de profession.

Plessisville. — M. Pierre Vigneault, en religion Fr. Antoine, décédé à l'âge de 84 ans, après 12 ans de profession.

R. I. P.